

# Formulaire d'inscription :

## Programme RENOREGION (PRR)

Pour être admissible vous devez :

- Être propriétaire occupant (résidence permanente) d'une maison dont la valeur uniformisée au rôle ne dépasse pas 150 000\$ (sans le terrain), située hors d'une zone inondable et comportant une défectuosité majeure.
- Être citoyen canadien ou résident permanent, et que le revenu total de votre ménage ne dépasse pas les paramètres qui vous seront précisés par l'inspecteur. Le programme s'adresse aux ménages à faible revenu et varie selon la taille dudit ménage.
- Ne pas avoir reçu d'aide financière du Programme Réno-Région (PRR) dans les 5 dernières années

<b>Propriétaire :</b>	<b>âge :</b>
<b>Adresse :</b>	
<b>Ville :</b>	
<b>Occupation :</b>	
<b>No de tel:</b>	<b>Cell.autre :</b>
<b>Courriel:</b>	
<b>Nombre d'occupants du ménage :</b>	
<b>Revenu total du ménage</b> (ligne 15000 déclaration féd.) :	
<b>Type de résidence (encercler): unifamiliale, maison mobile, bifam. autre :</b>	

Indiquer le(s) type(s) de défectuosité(s) majeure(s) (encercler ou préciser)

Électricité chauffage portes fenêtres toiture galerie escalier fondation	
Autres :	
<b>Signature du demandeur :</b>	<b>Date :</b>

L'inspecteur de la SHQ (Francois Dussault 418-338-6798) ([francoisdussault0975@gmail.com](mailto:francoisdussault0975@gmail.com)) communiquera avec vous dans un délai d'au plus 15 jours (généralement en fin de journée). Ayez à portée de la main, votre compte de taxes municipales de l'année dernière, votre dernier avis de cotisation fédéral, et la déclaration du revenu (vos impôts).